

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'APEL

Jeudi 7 décembre 2017

Présents :

Chefs d'Établissements : Pascal JOUAULT ; Catherine CORDELLE

ASA : Ghislaine HAUETER

Membres : Carole RAOUT, Estelle BAUDRY, Pascal DECRAENE, Stéphanie CALLENS, Emmanuelle SALLE, Sabine MARSAC, Muriel ROGNANT, Flavie SAUGER, Evelyne FINETIN, Corinne VIEILLOT, Stéphanie DACAL, Jean-Michel LELOUARD,

Excusés :

Coralie Willem, Carole Auzoux, Mélina Vancaeyzeele et Schéhérazade Deniard

Ordre du jour :

- Démissions
- Demande de subventions
- Baby Foot, chocolats, sweats, circuit de billes
- Cantine
- Préparation du marché de Noël du 15 décembre
- Présentation des comptes
- Questions et remarques diverses
- Intervention des chefs d'établissements

La séance débute à 20h30.

I – Démissions

Il est pris note de la démission de 2 membres de l'APEL pour raisons personnelles : Annick Do NASCIMENTO, et Nathalie REQUEDAT

II – Demande de Subventions

Madame Rodriguez organise un voyage en Pologne avec sa classe du 21 au 25 janvier 2018 (visite d'Auschwitz et Cracovie). Le coût du voyage s'élève à 440 € par élève. Trois demandes de subventions individuelles nous sont adressées, de 140 euros chacune. Deux familles sont de catégorie A, une famille est de catégorie F. Le vote ne peut pas avoir lieu car les montants ont été établis par Mme Rodriguez et pas par les familles.

Plusieurs idées sont soumises afin de faciliter à l'avenir les modalités d'attribution des subventions : informer les professeurs de ces modalités par le biais d'une réunion en début d'année, ou encore établir une notice explicative.

Madame Cordelle réfléchit à la mise en place l'année prochaine d'un dossier voyage que les professeurs rempliront avant de valider ou non les voyages scolaires.

Une famille a fait une demande de subvention pour la sortie ski organisée par Monsieur Carzon. Le montant de la sortie sera défini après les actions papiers cadeaux et cross parrainé.

II – Baby-Foot, chocolats, sweats, circuit de billes

Le nouveau Baby Foot est installé au lycée. Les élèves sont ravis. Il manque toutefois un point lumineux au dessus du Baby Foot (les élèves éclairent le Baby Foot avec leur téléphone portable lorsqu'il fait nuit). Hervé va prochainement terminer la réparation de l'ancien Baby Foot qui sera installé au BTS.

La commande de chocolats s'élève à 2661,70 €, pour 44 commandes.
La préparation des sacs de chocolats se fera le mardi 12 décembre à 18h30.

234 sweats ont été commandés, dont deux seront offerts à deux membres du personnel de Saint-Adjutor qui aident régulièrement l'APEL. Le bénéfice pour l'Association des Petits Princes s'élève à 1322,40 €. La date de livraison des sweats n'est pas définie, il y a du retard. Les sweats ne seront pas livrés avant le marché de Noël comme cela était prévu.

La société qui a été retenue pour le circuit de billes est LB Loisirs. Le montant d'investissement s'élève à 3000 € TTC pose comprise. Il faut prévoir deux jours pour l'installation. Monsieur Jouault doit demander à l'ASA de financer une dalle de ciment de 5 à 6 cm d'épaisseur. La dimension du circuit est de 4 x 3 m. Le circuit sera fermé (La dalle doit mesurer 4,40m sur 3,40m). L'idée est soulevée de prévoir des barrières autour du circuit afin d'éviter que les enfants ne courent dessus et ne l'abîment. Monsieur Jouault va faire cette demande auprès de Monsieur Patillas.

III – Cantine

Les questionnaires préalables aux conseils de classe ont en grande partie mis en avant des problèmes liés à la cantine : qualité des repas, quantité, tarif élevé, bousculade dans la queue.

Mme Cordelle a rencontré le responsable régional de Scolarest. Un bar à légumes verts est à l'étude. Elle a remarqué qu'il y avait de grosses différences de quantité dans les assiettes côté primaire. Un fruit est considéré comme un dessert, les enfants ne peuvent donc pas prendre de fruit en plus d'un dessert. Un salarié de la cantine est parti en retraite et a été remplacé. Les internes se plaignent d'avoir le même repas le midi et le soir. Madame Cordelle déjeune chaque jour à la cantine et y passe chaque soir et n'a pas constaté cela.

Les membres de la commission cantine prévoient d'aller y déjeuner prochainement. Il est également prévu d'aller prendre un petit-déjeuner et un dîner. Jean-Michel prévoit d'aller prendre le petit déjeuner avec les internes le 8 décembre.

IV- Marché de Noël du 15 décembre

Carole Raout rappelle le déroulement de cette journée :
12h30 : repas à la cantine pour les membres de l'APEL qui participent au Marché de Noël, puis nettoyage de la salle et installation des stands.
Début du marché de Noël à 15h.

Cette année le plan Vigipirate sera mis en place. Une seule porte sera ouverte pour l'entrée et la sortie, et un membre de l'APEL sera présent pour contrôler les sacs.

Les enfants de la 6^e1 souhaitent aider à l'organisation du marché de Noël. Tous les enfants peuvent aider, mais pas encaisser.

L'APEL finance comme chaque année les fournitures nécessaires à la confection des objets du marché de Noël par le primaire.

A l'occasion du marché de Noël, des objets en bois ont été achetés avec reprise d'inventus à la société la Forêt Enchantée.

Cette année il n'y aura pas de chorale des enfants le jour du marché de Noël, car elle aura lieu le 19 décembre à la collégiale afin de participer à l'action « sauvons la collégiale ».

V – Présentation des comptes

Jean-Michel, notre trésorier, nous présente les comptes de l'APEL à jour : le résultat net est de 9 058,48€, et il y a 10 848,35€ sur le livret.

Il prévoit de changer de banque au profit du Crédit Agricole.

Les différents dossiers de l'APEL seront stockés prochainement sur une clef USB ou sur le Cloud.

VI- Questions et remarques diverses

Scolinfo : le travail à faire, les notes et l'emploi du temps ne sont pas toujours à jour. Madame Cordelle rappelle que c'est une obligation de la part des professeurs.

Absence des professeurs : les parents aimeraient être informés de l'absence des professeurs en début ou en fin de journée, ce qui permettrait aux jeunes de partir plus tard le matin ou de rentrer chez eux plus tôt le soir. Ils aimeraient recevoir des mails ou des SMS comme l'année dernière.

Carole Raout a été élue présidente de l'APEL académique.

En juin 2020 se tiendra le congrès de l'APEL à Deauville, qui durera 3 jours. Les membres de l'APEL y seront conviés et seront sollicités pour l'organisation.

Le montant de la cotisation annuelle de l'APEL est de 10€ par famille. La proposition de maintenir le même montant pour cette année est votée à l'unanimité.

Si des élèves rencontrent des problèmes de bus (horaires, chauffeur qui roule trop vite, etc), il faut en informer Madame Cordelle ou Monsieur Patillas.

La journée Portes Ouvertes aura lieu le 20 janvier 2018. Estelle et Jean-Michel se chargent de faire la présentation de l'APEL.

VII – Intervention des chefs d'établissements

Monsieur Jouault vérifie chaque matin l'état des toilettes du primaire, qui sont impeccables. Or en milieu de journée les toilettes sont déjà très sales. Il serait bien que les parents sensibilisent leurs enfants sur ce sujet.

Le problème est le même au collège.

Certains enfants auraient filmé d'autres enfants dans les toilettes (information non vérifiée). Les enfants qui se plaignent d'avoir subi de genre de comportement doivent en parler à leur professeur et donner le nom de l'élève qui a filmé, sinon rien ne pourra être mis en place.

Monsieur Jouault soumet à l'APEL le règlement intérieur du primaire. A la question « ne serait-il pas plus simple de structurer les sanctions », "Peut-on avoir une graduation des sanctions ou des sanctions en fonction des infractions?" Monsieur Jouault répond que c'est un choix de ne pas l'avoir fait. Le règlement intérieur est un outil pour les membres de l'équipe éducative et ne doit pas être sclérosant mais permettre une certaine liberté.

Le règlement intérieur est très bien, clair et illustré, facile à comprendre par les élèves, et rappelle les droits et les devoirs des enfants.

Le conseil d'école a eu lieu. Le taux de satisfaction des parents et des enfants est globalement élevé.

Les bagarres dans la cour d'école qui étaient récurrentes en début d'année scolaire se sont apaisées depuis la rentrée des vacances de la Toussaint.

Deux dossiers MDPH ont été montés.

Madame Cordelle met en place la projection du film « Et les mistral gagnant » pour tous les élèves de troisième et pour les lycéens internes. La date de la projection n'est pas encore fixée. Anne-Dauphine Julliard viendra elle-même présenter son film aux élèves.

Monsieur Jouault nous informe qu'il y a un projet de tri sélectif dans les classes (deux poubelles par classe).

Madame Cordelle projette également d'établir au collège le concours de la classe la mieux tenue.

Le prochain CA aura lieu le 18 janvier 2018.

La séance est levée à 22h15.

Merci à toutes et à tous pour votre participation.